



AGRICULTURE

Fiche numéro 06/04

Contrat » CF ENPI/2013-24-994



Initiative européenne pour le développement agricole et rural (ENPARD) en Tunisie : actions pilotes

Grâce au programme ENPARD développé spécialement pour les pays du voisinage, l'UE participe à la modernisation rurale en Tunisie



AGRICULTURE

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL



RÉGIONS

- » Jendouba
- » Kebili
- » Médenine
- » Sfax
- » Siliana



PÉRIODE D'EXÉCUTION

- » 60 mois
- décembre 2014
- décembre 2019



BUDGET

25 millions €

- » **Instrument**
ENPI + prêt du FIDA
- » **Programme**
ENPARD
- » **Modalité**
Convention de contribution avec FIDA - Appel à proposition
- » **Part UE**
40 % (soit 10 millions €)



BÉNÉFICIAIRES

- » **Agriculteurs, éleveurs et acteurs des filières agricoles locales**



MISE EN ŒUVRE

- » **Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Fonds International pour le Développement Agricole et organisations de la société civile**

→ CONTEXTE

L'agriculture tunisienne connaît des défis structurels, conséquences d'un accès inégal à l'eau et à la terre et à la dégradation de ces ressources. Ainsi 75% des agriculteurs ne possèdent en moyenne que 3 ha et occupent à peine un quart de l'espace agricole national, alors que 3% des exploitations en occupent le tiers. Aujourd'hui, la moitié des eaux souterraines est surexploitée et 20% des terres agricoles sont affectées par l'érosion.

Cette situation aggravée par le changement climatique impose une réflexion sur la politique agricole, pour assurer une transition vers un modèle de développement plus durable.

Dans le cadre du Programme pour le développement agricole et rural dans le voisinage européen (ENPARD), l'UE accompagne et soutient la Tunisie dans cette transition, notamment à travers ce projet d'actions pilotes innovantes dans plusieurs régions tunisiennes. Un jumelage institutionnel (cf fiche 06/03) complète le dispositif.

→ OBJECTIFS

Par des actions pilotes dans les territoires ruraux, ce projet alimente le ministère de l'Agriculture dans sa démarche de conception puis de mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale pour une agriculture durable. Ces actions visent à démontrer la viabilité d'une méthode participative qui promeut un partage des responsabilités entre acteurs publics et privés. Pour y arriver, il est important d'impliquer tous les partenaires - agriculteurs, administrations, entreprises privées, chercheurs et société civile, au bénéfice de l'insertion des populations rurales, notamment les jeunes.

Trois axes de travail ont ainsi été identifiés. Il s'agit en premier lieu de mieux valoriser le potentiel des campagnes tunisiennes par le

développement et la connexion de filières de qualité au niveau des terroirs. L'amélioration des revenus qui en découlera permettra le développement de nouveaux investissements et augmentera l'attractivité de l'agriculture. Parallèlement, il est indispensable de rendre plus efficace l'action publique en soutien aux professionnels du secteur, notamment les agriculteurs. Enfin, les populations locales et la société civile seront sensibilisées à la préservation de l'environnement.

→ MISE EN ŒUVRE

Concrètement, le projet prend la forme d'actions pilotes menées dans cinq régions représentatives de la diversité socio-économique de la Tunisie.

Les délégations d'Aïn Drahem (Jendouba), Kebili Nord (Kebili), Kerkennah (Sfax) et Bargou (Siliana) feront l'objet d'expérimentations de la valorisation durable des ressources territoriales. Le volet de gestion et de valorisation durable des terroirs et des filières agro-pastorales sera conduit en cogestion avec le Fonds international de développement agricole dans les trois délégations du gouvernorat de Médenine (Beni Khedache, Sidi Makhlouf, Ben Guerdane).

Des structures de concertation et de cogestion entre acteurs publics et acteurs privés dans les territoires pilotes seront mises en place et des projets locaux seront soutenus en cohérence avec les Plans Locaux de Développement. Des unités d'accompagnement assureront le suivi des porteurs de projets en lien avec l'administration.

Ces travaux alimenteront la réflexion publique sur la stratégie agricole et rurale. Celle-ci capitalisera sur l'expérience tirée du terrain afin d'organiser les filières et établir le rapport à construire entre professions, société civile et administration.



site internet
<http://ec.europa.eu/agriculture/contact>
M.Guesmi - halimtn@yahoo.fr